



RAPPORT SWIM-SM

ATELIER RÉGIONAL DE FORMATION SUR LES ASSOCIATIONS DES USAGERS DE L'EAU (AUE)

CONCEPTS ET PRATIQUES OPÉRATIONNELS DE BASE POUR LA MISE EN PLACE ET LE SOUTIEN INSTITUTIONNEL DES AUE

**17 – 19 juillet 2012
BARI – ITALIE**

(WP2/ACTIVITÉ 2.2.D)

Version	Titre du document	Auteur	Révision et validation
1	RAPPORT DE L'ATELIER DE FORMATION RÉGIONALE SUR LES ASSOCIATIONS D'USAGERS DE L'EAU CONCEPTS ET PRATIQUES OPÉRATIONNELS DE BASE POUR LA MISE EN PLACE ET LE SOUTIEN INSTITUTIONNEL DES AUE	Mme Suzan Taha	Hosny Khordagui, Stavros Damianidis et Vangelis Konstantianos



Table des matières

TABLE DES MATIÈRES.....	2
LISTE DES ABRÉVIATIONS & ACRONYMES.....	5
I. CONTEXTE GÉNÉRAL, OBJECTIFS.....	6
1 Introduction.....	6
2 Objectifs.....	6
II. MÉTHODOLOGIE ET APPROCHE.....	6
III. SUJETS TRAITÉS DURANT LE COURS.....	7
IV. QUESTIONS IMPORTANTES POUR LES STAGIAIRES	9
V. ÉVALUATION DE L'ATELIER :.....	9
VI. RECOMMANDATIONS DES STAGIAIRES	12
DES FORMATIONS PLUS CIBLÉES SUR LES SUJETS ÉVOQUÉS DURANT L'ATELIER DEVRAIENT ÊTRE MISES EN PLACE POUR AIDER À ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES PLUS PROFONDES SUR LES QUESTIONS CONCERNÉES, SOIT PAR DES ATELIERS DE FORMATION SPÉCIFIQUES, SOIT PAR UN ATELIER D'UNE DURÉE DE 15 JOURS IMPLIQUANT LES MÊMES PARTICIPANTS (TOUS LES PARTICIPANTS). ..	12
FORMATION SUR LES TECHNIQUES SOCIALES ET LES QUESTIONS DE COMMUNICATION VISANT À LA FOIS LES AGENCES D'IRRIGATION ET LA GESTION DES AUE SUR LES MOYENS ET LES OUTILS POUR AUGMENTER LEUR SENSIBILISATION ET ASSURER LEUR PARTICIPATION EFFECTIVE (PEU DE PARTICIPANTS). ..	12
D'AUTRES RECOMMANDATIONS ONT CONCERNÉ LES QUESTIONS LOGISTIQUES ET D'ORGANISATION COMME SUIV :	12



LE MATÉRIEL DE FORMATION DEVRAIT ÊTRE DISTRIBUÉ À L'AVANCE AFIN DE PERMETTRE UNE PRÉPARATION AVANT L'ATELIER ;.....12

LES HORAIRES DE VOLS DES PARTICIPANTS DEVRAIENT ÊTRE INDIQUÉS AUX PARTICIPANTS AVANT LE VOYAGE AFIN DE S'ARRANGER POUR UN TRANSPORT PARTAGÉ ;12

ASSURER LE TRANSPORT DE L'AÉROPORT À L'INSTITUT ET RETOUR ;. 12

LES REPAS DEVRAIENT PRENDRE EN CONSIDÉRATION LES BESOINS INDIVIDUELS (PLUS DE LÉGUMES ET DE SALADES) ;..... 12

METTRE EN PLACE DES VISITES POUR CEUX QUI VEULENT VOIR LE PAYS ;.....12

PRÉVOIR TÉLÉ ET CONNEXION INTERNET DANS LES CHAMBRES.....12

VII. RECOMMANDATIONS ET OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES FORMATEURS..... 12

LA PLUPART DES PARTICIPANTS AVAIENT UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE CONSIDÉRABLE ET ÉTAIENT ENGAGÉS DANS LES PROCESSUS TGI OU GPI. CELA A ENRICHIS LES ÉCHANGES DE POINTS DE VUE ET L'INTERACTION AVEC LES AUTRES PARTICIPANTS ET LES FORMATEURS. COMPTE TENU DES OBJECTIFS DE LA FORMATION, LA SÉLECTION DES PARTICIPANTS ÉTAIT TOUT À FAIT APPROPRIÉE.....12

PLUSIEURS PARTICIPANTS ÉTAIENT DÉSIREUX DE FOURNIR PLUS DE DÉTAILS ET D'INFORMATIONS SUR L'EXPÉRIENCE GPI DANS LEURS PAYS. LE TEMPS IMPARTI AUX QUESTIONS ET COMMENTAIRES ONT PERMIS D'ÉTENDRE LES ÉCHANGES D'INFORMATIONS RELATIVES, MAIS PLUS DE TEMPS POUR PLUSIEURS INTERVENTIONS OFFICIELLES PAR LES PARTICIPANTS AURAIT ÉTÉ SOUHAITABLE..... 12

LES ÉTUDES DE CAS GPI UTILISÉES DANS LES ATELIERS ÉTAIENT TROP DÉTAILLÉES. POUR LES SESSIONS DE FORMATION FUTURE, CELA SERA SYNTHÉTISÉ..... 12

LA TRADUCTION SIMULTANÉE (ANGLAIS ET FRANÇAIS) ÉTAIT NÉCESSAIRE ET S'EST RÉVÉLÉE EFFICACE. UNE TRADUCTION CONSÉCUTIVE A ÉGALEMENT ÉTÉ FOURNIE POUR L'ARABE. LA COMMUNICATION N'A PAS ÉTÉ ENTRAVÉE PAR LES DIFFÉRENTES LANGUES PARLÉES PAR LES PARTICIPANTS.12



LA PARTICIPATION A ÉTÉ TRÈS IMPORTANTE ET CELA A CRÉÉ DES DIFFICULTÉS À TENIR LE TEMPS IMPARTI, MAIS LES PARTICIPANTS POUVAIENT RESTER PLUS LONGTEMPS SI NÉCESSAIRE.	12
LES COURS ÉTAIENT TRÈS INTENSIFS ET COMPTE TENU DES OBSERVATIONS CI-DESSUS, IL SERAIT OPPORTUN DE LES PROLONGER D'UNE DEMI-JOURNÉE SUPPLÉMENTAIRE SI DE TELLES FORMATIONS VONT ÊTRE ENTREPRISES À L'AVENIR.....	13
VIII. PROGRAMME DE FORMATION.....	14
IX. LISTE DES PARTICIPANTS.....	17



Liste des abréviations & acronymes

AUE	Associations des Usagers de l'Eau
CE	Commission Européenne
CIHEAM	Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes
GPI	Gestion Participative de l'Irrigation
H2020 CB/MEP	Horizon 2020- Renforcement des Capacités / Programme Méditerranéen pour l'environnement
IAMB	Institut Agronomique Méditerranéen de Bari
M&E	Suivi et Évaluation
O&M	Opération et Maintenance
PP	Pays participants
SWIM-SM	Gestion Intégrée Durable de l'Eau-Mécanisme de Soutien (projet financé par l'UE)
TGI	Transfert de la Gestion d'Irrigation
UE	Union européenne



I. CONTEXTE GÉNÉRAL, OBJECTIFS

1 INTRODUCTION

La Gestion Intégrée Durable de l'Eau - Mécanisme de soutien (SWIM-SM) est un projet d'assistance technique régional financé par l'Union européenne (UE) comprenant les pays partenaires suivants (PP) : l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Syrie, les territoires Palestiniens occupés, et la Tunisie. Le projet vise à promouvoir activement une large diffusion des politiques et des pratiques de gestion durable de l'eau dans la région, dans un contexte de pénurie d'eau croissante associée à la pression exercée sur les ressources en eau par un large éventail d'utilisateurs et à la désertification, liées aux changements climatiques.

Dans ce cadre, SWIM-SM met en place une série d'activités afin d'aider la gouvernance de l'eau plus effective au niveau local en mettant l'accent pour la première année sur le partage d'expériences de Gestion participative de l'irrigation (GPI) pour les Associations des Usagers de l'Eau (AUE) dans la région. Dans ce contexte, le projet a conduit en coordination avec Horizon 2020 - Renforcement des Capacités/ Programme Méditerranéen pour l'environnement (H2020 CB/MEP), un atelier de formation de 3 jours sur « Pratiques et concepts opérationnels de base pour la mise en place et le soutien institutionnel des AUE » qui a eu lieu sur le campus du Centre International De Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIEHAM)- Institut Agronomique Méditerranéen de Bari (IAMB), Italie, du 17 au 19 juillet 2012, comprenant une visite sur le terrain du système d'irrigation de Capitanata, un succès pour les AUE. Vingt-deux (22) représentants de huit pays participants ont pris part à la formation régionale. Les participants étaient des représentants d'institutions partenaires participant à l'initiation et/ou mise en place des processus GPI et des AUE dans les pays où le SWIM travaille (parmi lesquels l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, Israël, le Liban, le Maroc, les territoires Palestiniens occupés et la Tunisie étaient représentés). La liste détaillée des participants figure à la section 9.

2 OBJECTIFS

La formation vise à renforcer les capacités en matière de mise en place, d'autonomisation, d'opérationnalisation et de viabilité des AUE, et à promouvoir l'échange d'expériences entre les pays de la région, en vue de confronter les participants aux meilleures pratiques et réussites (y compris aux facteurs de réussite ou d'échec) et aux chances d'amélioration disponibles. La formation avait pour but de cibler les besoins des pays participants émanant des évaluations régionales sur l'état de participation des usagers de l'eau dans les PP (mis en œuvre par le projet) en plus des résultats de l'atelier régional qui a suivi l'évaluation, afin d'identifier entre autres les actions prioritaires comprenant le renforcement des capacités et la formation qui pourraient être prise en compte dans le cadre du SWIM-SM.

En outre, la réussite de l'AUE de Capitanata a été présentée aux participants au cours de la formation lors d'une visite sur le terrain d'un des systèmes d'irrigation de Capitanata, en Italie. Des réunions et discussions avec les responsables officiels des AUE et les agriculteurs ont été organisées pour promouvoir un échange nord-sud de connaissance et d'expertise.

II. Méthodologie et approche

La formation était très interactive, grâce à l'utilisation d'outils d'apprentissage professionnels tels que :

- Présentations par les formateurs



- Analyses et solutions d'études de cas structurées (groupes de travail impliquant des stagiaires). Les leçons tirées des études de cas sélectionnées par la région ont été présentées par les participants
- Perspectives personnelles et /ou nationales

La formation a pris en compte les besoins des participants pour s'adapter aux intérêts urgents identifiés durant les sessions.

Des copies du matériel et des documents ont été préparées et distribuées en arabe, anglais et français par le CIHEAM-IAMB et fournies à tous les participants ; un certificat de participation a été remis à chaque stagiaire à la fin du cours.

III. Sujets traités durant le cours

Le cours était structuré en trois parties :

Partie I : Phases principales du processus de PIM/TGI.

- a) **Phase préparatoire:** Les problèmes abordés pour cette phase ont consisté en l'évaluation des besoins en GPI selon l'évaluation du type, la taille et l'importance des écarts de performance dans les gestions existantes de systèmes d'irrigation, en tant qu'ils influent sur la décision d'adopter une stratégie d'amélioration au travers de changements intraorganisationnels ou des réformes de fond impliquant le secteur et l'adoption d'une politique de transfert. D'autres problèmes discutés lors de cette phase ont concerné le besoin de mobilisation de soutien politique et de ressources financières qui tous deux déterminent la vitesse de la mise en place de la GPI/TGI.
- b) **La phase de planification** vise à organiser les dispositions fondamentales pour le processus de réforme. Les préoccupations incluaient le besoin d'une planification stratégique pour s'attaquer à des réformes clés à travers; entre autres, une identification adéquate des objectifs de programme GPI/TGI et le développement de vision, politiques et programmes. Les sessions étaient également destinées aux personnes devant être impliquées dans cette phase ; en soulignant l'importance de la participation des parties prenantes - les agriculteurs étant les acteurs principaux - et des différents modèles pour structurer le processus. Les politiques clés devant être résolues durant la phase de planification ont également été identifiées. Cela comprend : Les changements sur la façon dont le secteur devrait être financé après les TGI, les services (type de fonctions et à quel niveau hydraulique) à transférer, le type d'Associations des Usagers de l'Eau devant être sélectionnées pour le transfert de gestion d'irrigation en plus des changements légaux requis. D'autres questions clés de politique visent à déterminer si l'amélioration des infrastructures devrait être incluse dans le programme de transfert de gestion, en mettant l'accent sur la garantie de la contribution des agriculteurs à la maintenance du système ; comprenant des options de participation volontaire au travers de mise à disposition de personnel.
- c) **Préparation de la mise en place :** Le problème clé lié à cette phase est le développement d'un plan de mise en place complet et intégré au niveau du secteur, en indiquant clairement la façon dont ce plan soutient les objectifs du TGI, comment et par qui il sera mis en place, les objectifs et ressources nécessaires. Durant cette phase, des questions concernant la capacité et la volonté de l'agence d'irrigation de mener à bien le processus de mise en place, et le rôle du secteur privé dans la facilitation du développement des AUE devraient être posées. Pour cette phase, la restructuration de l'agence d'irrigation et la création de capacité de la nouvelle agence sont des caractéristiques obligatoires de cette phase..

La partie I s'est achevée par un exercice de groupe comprenant l'analyse de deux études de cas de TGI représentant deux approches différentes : l'Égypte et la Turquie.



Partie II : Phase de mise en place

- a) **Création d'une AUE réussie** : comprend l'identification des facteurs clés favorables facilitant l'émergence et le développement d'AUE viables et les priorités et changements qui doivent être pris en compte après les transferts par les AUE dans les opérations et la maintenance (O&M). Des conseils ont été donnés sur la façon d'organiser les AUE, l'initiation du capital d'exploitation et l'obtention des équipements. Il est très important que l'accord de transfert définisse clairement les conditions de transfert en incluant une indication claire sur la zone de service et l'infrastructure transférée, sur les responsabilités de l'agence et de l'AUE et sur les clauses pour la gestion conjointe de l'intérim. Un plan de soutien spécial comprenant des avantages financiers et institutionnels sous forme de subsides pour les travaux de réhabilitation ou l'électricité, les activités de formation, d'éventuelles subventions ou crédits et une assistance technique peuvent également faire partie de l'accord de transfert. Les facteurs clés pour la viabilité sociale et économique des AUE ont également été discutés. Cela implique des responsables et une équipe d'AUE compétents, un statut légal reconnu, des droits de l'eau clairement définis, et de bonnes relations entre les usagers et les responsables des AUE.
- b) **S'assurer de la viabilité d'une AUE** implique la mise en place de procédure O&M incluant le développement de manuels et des lignes directrices, le déploiement d'un logiciel nécessaire à la planification de l'irrigation, la régulation de la distribution de l'eau, l'identification des besoins de maintenance, la comptabilité et la préparation des factures et du contrôle des paiements, ainsi que la mise en place de bases de données pour la gestion de l'information. D'autres obligations comprennent le développement de systèmes de gestion financière et institutionnelle et la prise en compte d'une liste d'actions juridiques nécessaires pour donner effet au transfert d'autorité. Le rôle de la fédération des AUE dans le renforcement des AUE a également été discuté en incluant les raisons du soutien de leur création.
- c) **Gestion financière des AUE** : Le plus grand risque concerne le non-paiement des redevances de l'eau et les pratiques de corruption. Cette session s'est concentrée sur l'introduction des participants au processus de mise en place des redevances annuelles de l'eau, le principal composant des tarifs agricoles de l'eau, en montrant des exemples pour le calcul des coûts du capital et d'O & M et les pratiques dans le recouvrement des coûts. Afin de pouvoir faire face aux réparations d'urgence et aux coûts de réhabilitation, un fonds d'urgence ou une réserve pourrait être mis en place par les AUE par une surtaxe sur les redevances d'eau qui peut être recouvrée auprès des usagers. Les gouvernements pourraient promouvoir de tels financements en offrant des fonds d'un montant égal. Les différents types de tarifs ont également été discutés en soulevant les avantages et inconvénients respectifs et les conditions dans lesquelles ils peuvent être appliqués. La session a abordé les questions de qui doit payer, quand percevoir l'argent, selon quels types de paiement, où doivent aller les différents tarifs de l'eau agricole, ainsi que les pratiques pour prévenir les irrégularités financières et la corruption.
- d) **Renforcement des capacités, supervision et évaluation (M&E)** : Cette session n'a pas eu lieu faute de temps. Cependant, le contenu de la présentation était inclus dans le matériel de formation distribué sous forme électronique et au format papier à tous les participants.

La partie II s'est poursuivie par un exercice de groupe pour familiariser les participants aux points principaux couvrant les différents articles des statuts d'une AUE, étant un bloc fondamental pour le bon fonctionnement des AUE.

Partie III : Visite sur le terrain au « Consorzio per la Bonifica della Capitanata (CBC) » dans la région des Pouilles en Italie, au cours de laquelle ont été présentées l'organisation technique et administrative du consortium, les technologies utilisées pour l'amélioration de la gestion, la structure et les concepts de leurs tarifs ainsi que la relation entre le gouvernement et le CBC d'un côté et entre ce dernier et les agriculteurs. Les questions ont porté sur qui paie quoi et la propriété de l'infrastructure. S'en est suivie une réunion avec les agriculteurs pour échanger les expériences.



IV. Questions importantes pour les stagiaires

- Le rôle du secteur privé lors du transfert de la gestion d'irrigation
- Résistance administrative du personnel d'irrigation
- Le type de services que les AUE peuvent offrir
- Le type d'organisations qui devraient s'occuper de la gestion de l'irrigation
- Gestion conjointe (associations d'agriculteurs et entités publiques) des systèmes d'irrigation
- Mise en place de campagnes de sensibilisation pour les agriculteurs
- Les pratiques opérationnelles pour aider à établir des AUE autogouvernées, autofinancées et autogérées.
- Les facteurs contribuant à la mise en place d'AUE durables.
- Les procédures opérationnelles et financières pour des AUE durables.
- Formulation d'un statut légal pour les AUE comprenant les éléments liés aux budgets des AUE, les redevances de l'eau, les plans d'activités et modèles de la génération de revenus.
- Besoin de systèmes M&E pour les AUE aux niveaux national et local.

V. Évaluation de l'atelier :

Le score moyen de l'atelier était de 4.51 sur 5. Les moyennes respectives pour les différents aspects de l'atelier étaient : 4.49 pour les questions d'organisation et d'administration, 4.42 pour la planification de l'atelier et 4.61 pour la réalisation de l'atelier. Pour le score détaillé des différents éléments/paramètres d'évaluation, voir le tableau ci-dessous.

Au niveau des aspects organisationnels, les participants ont été critiques envers le manque de transport entre l'aéroport et l'institut, les indemnités journalières, l'alimentation non adaptée aux besoins individuels tels que les végétariens. Tous les participants ont également été critiques quant à la courte durée de l'atelier, compte tenu de l'importance des sujets. Cela se reflète dans les scores les plus bas de l'atelier. Environ 59% des personnes interrogées « sont d'accord » pour dire que l'atelier a atteint ses objectifs prévus contre 41% « tout à fait d'accord ». En général, les participants ont été très satisfaits des sujets de l'atelier et ont demandé, via une pétition signés par tous, des ateliers plus ciblés sur les sujets comprenant les mêmes participants. Comme son nom l'indique, l'objectif de l'atelier était d'introduire les participants aux « Concepts et pratiques opérationnels de base pour la Mise en place et le soutien institutionnel des AUE ». L'introduction aux concepts de base peut être suivie par des formations subséquentes en se focalisant sur des sujets d'intérêt. Cela a été pris en compte dans le plan de travail du SWIM-SM couvrant la période 2012-2013.



<i>Organisation/administration</i>	Résultats ¹					Réponses totales (de 22 participants)	Moyenne
	1	2	3	4	5		
Bonne gestion des invitations, aide au visa, partage d'information et résolutions des problèmes	0	0	0	5	14	19	4,74
Déroulement régulier du programme, gestion efficace des besoins émergents et attention portée aux inquiétudes des participants	0	0	0	7	11	18	4,61
Logistique efficace : Hébergement, transport, outils et équipement	0	0	5	6	7	18	4,11
Sous-total	0	0	5	18	32		4,49
<i>Organisation de l'atelier</i>							
Communication efficace et efficiente des objectifs et attentes des participants	0	0	0	6	13	19	4,68
Suivi efficace et efficient des préparations et progression de l'événement	0	0	1	7	6	14	4,36
Clarté, couverture et suffisance des concepts, objectifs, rendements et résultats anticipés	0	1	0	10	8	19	4,32
Problèmes de procédure : Sélection et conception de méthodologie, programme/agenda journalier et règles de travail	0	2	1	7	8	18	4,17
Les présentations correspondent et contribuent aux objectifs prévus et conduisent à une amélioration de la compréhension et de la participation aux problèmes pertinents	0	0	1	6	11	18	4,56
Sous-total	0	3	3	36	46		4,42
<i>Réalisation de l'atelier :</i>							
Présentation et interaction avec les participants efficientes et efficaces	0	0	1	9	9	19	4,42
Facilitation efficiente et effective	0	0	0	2	17	19	4,89
Coopération et esprit d'équipe efficientes et efficaces	0	0	0	5	13	18	4,72
Niveau acceptable de réalisation des objectifs prévus	0	0	0	10	7	17	4,41
Impression générale positive des participants au niveau personnel	0	0	0	6	8	14	4,57
Sous-total	0	0	1	32	54		4,61

¹ **Échelle :**

1 = « Pas du tout d'accord », note la plus basse, impression très négative

3 = « Ni d'accord ni pas d'accord », ou impression suffisante

5 = « Tout à fait d'accord », note la plus haute, impression très positive

[



Gestion Intégrée Durable de l'Eau (SWIM) - Mécanisme de Soutien

Projet financé par l'Union européenne

Total général	0	3	9	86	132	4,51
---------------	---	---	---	----	-----	------



VI. Recommandations des stagiaires

- Des formations plus ciblées sur les sujets évoqués durant l'atelier devraient être mises en place pour aider à acquérir des connaissances plus profondes sur les questions concernées, soit par des ateliers de formation spécifiques, soit par un atelier d'une durée de 15 jours impliquant les mêmes participants (tous les participants).
- Formation sur les techniques sociales et les questions de communication visant à la fois les agences d'irrigation et la gestion des AUE sur les moyens et les outils pour augmenter leur sensibilisation et assurer leur participation effective (peu de participants).
- D'autres recommandations ont concerné les questions logistiques et d'organisation comme suit :
 - Le matériel de formation devrait être distribué à l'avance afin de permettre une préparation avant l'atelier ;
 - Les horaires de vols des participants devraient être indiqués aux participants avant le voyage afin de s'arranger pour un transport partagé ;
 - Assurer le transport de l'aéroport à l'institut et retour ;
 - Les repas devraient prendre en considération les besoins individuels (plus de légumes et de salades) ;
 - Mettre en place des visites pour ceux qui veulent voir le pays ;
 - Prévoir télé et connexion Internet dans les chambres.

VII. Recommandations et observations générales des formateurs

- La plupart des participants avaient une expérience professionnelle considérable et étaient engagés dans les processus TGI ou GPI. Cela a enrichi les échanges de points de vue et l'interaction avec les autres participants et les formateurs. Compte tenu des objectifs de la formation, la sélection des participants était tout à fait appropriée.
- Plusieurs participants étaient désireux de fournir plus de détails et d'informations sur l'expérience GPI dans leurs pays. Le temps imparti aux questions et commentaires ont permis d'étendre les échanges d'informations relatives, mais plus de temps pour plusieurs interventions officielles par les participants aurait été souhaitable.
- Les études de cas GPI utilisées dans les ateliers étaient trop détaillées. Pour les sessions de formation future, cela sera synthétisé.
- La traduction simultanée (anglais et français) était nécessaire et s'est révélée efficace. Une traduction consécutive a également été fournie pour l'arabe. La communication n'a pas été entravée par les différentes langues parlées par les participants.
- La participation a été très importante et cela a créé des difficultés à tenir le temps imparti, mais les participants pouvaient rester plus longtemps si nécessaire.

[



- Les cours étaient très intensifs et compte tenu des observations ci-dessus, il serait opportun de les prolonger d'une demi-journée supplémentaire si de telles formations vont être entreprises à l'avenir.



VIII. Programme de formation

De	A	Jour 1	Méthode/ Intervenent ou formateur
9h	9h30	Observation préliminaires <ul style="list-style-type: none"> • Accueil des participants • Introduction • Présentation des SWIM-SM et H2020 CB/MEP • Présentation des participants et de leurs attentes 	Dr. N. Lamaddalena - J. A. Sagardoy - S. Taha - Participants
9h30	9h45	Introduction à la Gestion Participative de l'Irrigation (GPI) & au Transfert de Gestion d'Irrigation (TGI) ; concept, approches, besoins et bénéfices	J.A. Sagardoy
9h45	10h30	<ul style="list-style-type: none"> • Phase préparatoire TGI Prérequis pour les TGI. Pourquoi le TGI peut-il être nécessaire ? • Rôle des parties prenantes dans le processus • Engagement politique • Phases typiques du processus de TGI 	
10h30	10h45	Pause café	
10h45	11h45	Phase de planification <ul style="list-style-type: none"> • Planification stratégique du processus • Cadre institutionnel (organismes impliqués et organisation agricoles) • Réorientation des organismes en vue de leur nouveau rôle • Rôle de chaque partie prenante • Identification des enjeux et stratégies principaux en vue de leur solution 	J.A. Sagardoy
11h45	12h15	Pause	
12h15	13h15	Phase de mise en œuvre <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs des AUE • Création d'un environnement propice • Parties prenantes en matière de GPI • Atténuation de la résistance • Comment les agriculteurs peuvent-ils s'organiser par eux-mêmes ? Comment promouvoir cette organisation ? • Stratégies de communication pour faciliter le processus 	J.A. Sagardoy
13h15	15h	Pause déjeuner	
15h	16h	Études de cas et groupes de travail	Groupes de travail



De	A	Jour 1	Méthode/ Intervenant ou formateur
		<ul style="list-style-type: none"> Présentation de l'étude de cas 4 ou 5 groupes (en fonction du nombre de participants) seront formés. Chaque groupe se verra poser 4-5 questions relatives aux phases de TGI, devant trouver leur réponse dans la référence spécifique à l'étude de cas 	R. Khadra J.A. Sagardoy Participants
16h	16h30	Pause café	
16h30	17h30	<ul style="list-style-type: none"> Présentations par les représentants des groupes Discussion des résultats Consolidation des résultats présentés 	Groupes de travail R. Khadra J.A. Sagardoy Participants

20h Dîner de bienvenue dans les jardins du CIHEAM/JAMB

De	A	Jour 2	Méthode/ Intervenant ou formateur
9h	9h15	<ul style="list-style-type: none"> Résumé et conclusions des thèmes de la 1ère Journée 	Rapporteur
9h15	10h	Assurer la viabilité des AUE <ul style="list-style-type: none"> Procédures opérationnelles ; Statuts des AUE. Cadre juridique Structure organisationnelle. Gouvernance et gestion Le rôle de la Fédération des AUE 	J.A. Sagardoy
10h	10h30	Pause café	
10h30	11h30	Gestion financière des AUE <ul style="list-style-type: none"> Modèles de génération de revenus Services d'établissement des coûts et procédures financières 	J.A. Sagardoy
11h30	12h	Pause	
12h	13h	Gestion financière des AUE <ul style="list-style-type: none"> Amortissement des coûts et fixation des tarifs Exemples tirés de PP 	R. Khadra J.A. Sagardoy
13h	15h	Pause déjeuner	
15h	16h30	Groupes de travail <ul style="list-style-type: none"> Présentation d'une étude de cas d'un statut d'AUE Les participants ont dû compléter et améliorer la formulation des statuts Les résultats ont été présentés par les participants concernés Discussion des résultats 	R. Khadra J.A. Sagardoy Participants
16h30	17h	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des principales caractéristiques du Consorzio di Bonifica per la Capitanata (CBC) 	N. Lamaddalena
17h	17h30	Pause café	



De	A	Jour 2	Méthode/ Intervenant ou formateur
17h30	18h	<ul style="list-style-type: none"> Remise des certificats 	S. Taha, N. Lamaddalena, R. Khadra and J. A. Sagardoy

De	A	Jour 3	Méthode/ Intervenant ou formateur
8h30	9h	<ul style="list-style-type: none"> Récapitulation et conclusions de la journée du 18 Juillet 	Rapporteur
9h	10h30	<ul style="list-style-type: none"> Déplacement au consortium de Bonifica di Capitanata (Foggia) 	Visite sur le terrain
10h30	10h45	<ul style="list-style-type: none"> Pause 	
10h45	13h	<ul style="list-style-type: none"> Visite technique au Consorzio per la Bonifica della Capitanata Présentation de l'organisation technique et administrative Utilisation de nouvelles technologies en vue d'améliorer la gestion ; Règles tarifaires et équilibre économique. Collecte de fonds et développement de nouveaux projets. Rencontre avec des agriculteurs et présentation de leurs expériences 	Visite sur le terrain Luigi Nardella, Directeur technique agricole et autre personnel technique du CBC. Agriculteurs du Consorzio.
13h	15h	Déjeuner	
15h	17h	<ul style="list-style-type: none"> Visite d'une coopérative d'agriculteurs de transformation des fruits et produits d'olives : problèmes de transformation ; marketing ; problèmes de production : qualité ; source de financement ; répartition des bénéfices. 	Directeurs de Coopératives
17h	18h30	Déplacement au CIHEAM IAMB- Bari	
19h30	21h	Dîner de départ	



IX. Liste des participants

Title	First Name	SURNAME	Country	Position	Department	Organisation	Email
Mr.	Salem	HADJ AISSA	ALGERIA	Sous Directeur de l' Exploitation de l' Hydraulique Agricole	Direction de l' Hydraulique Agricole	Ministry of Water Resources	hadjaissasalim@yahoo.fr
Ms	Kamilia	TEBIZI	ALGERIA	Project Director	Ministry of Water Resources	Office National de l' Irrigation et du Drainage	kamilia_t_f@yahoo.fr
Ms	Mona	FAKIH	LEBANON	Director of Water	General Directorate of Hydraulic & Electric Resources	Ministry of Energy & Water	monafakih@hotmail.com & monafakih4@gmail.com
Mr	Mahmoud	BAROUD	LEBANON	Director of Tutelage	General Directorate of Exploitation	Ministry of Energy & Water	ministry@hydro-electric.gov.lb
Mr.	Muhammad	ABED ELAL	PALESTINIAN AUTHORITY		West bank water department	Palestinian Water Authority	mohammediz@hotmail.com
Mr.	Emad	RAMADAN	PALESTINIAN AUTHORITY	Manager	Water Control	Palestinian Water Authority	emad_saifi@yahoo.com
Mr.	Thaer	M.A ABED	PALESTINIAN AUTHORITY	Director	WW reuse	Olive Tree Protection National Association	otpna@hotmail.com
Ms	Mollie	SACKS	ISRAEL	National Extension Irrigation Specialis	Ministry of Agriculture	Shaham-Israel Extension	molliesacks@gmail.com
Mr	Dov	RABBER	ISRAEL	Irrigation citrus Expert	Citrus Department	Shaham-Agriculture Office	draberster@gmail.com
Mr	Yonatan	GAL	ISRAEL	Expert	Extension Service	Ministry of Agriculture	yonigal@ortal.org.il
Mr.	Khalil	AL ABSI	JORDAN	Director of Planning and Regional Water Unit	Planning and Regional Water	Jordan Valley Authority	khalil_alabsi@mwi.gov.jo & absikhaleel@yahoo.com
Mr.	Anwar	AL ADWAN	JORDAN	Senior Irrigation Eng	Karmmh o&M Directorate	Jordan Valley Authority	adwan_anwar@yahoo.com
Mr.	Ali	DAYAK	JORDAN	Head of Baldna WUA & Private Farmer		WUA (pump station #91)	alkarama.farms@yahoo.com



Gestion Intégrée Durable de l'Eau (SWIM) - Mécanisme de Soutien

Projet financé par l'Union européenne

Mr.	Salah	AOUIDIDI	TUNISIA	Ingenieur Principal	DGGREE - Direction de l' Economie des Eaux	Ministere de l' Agriculture	aouididi.salah@hotmail.fr
Mr.	Ammar	KAROUI	TUNISIA	Chef d' Arrondissement	Exploitation des Perimetres Irrigues	CRDA - SILIANA	ridhabeji@hotmail.com
Mr.	Ali	BEN SLOUMA	TUNISIA	Chef de la Cellule des GDA	Exploitation des Perimetres Irrigues	CRDA - MAHDIA	sloumali@hotmail.fr
Mr.	Abdallah	HAFIDI	MOROCCO	Membre d' association	Developpement local	Association	ahafidi2002@yahoo.fr